

ÉDITION
ÉTÉ
2019

BULLETIN DESTINÉ
AUX SALARIÉS DE L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION



À NE PAS MANQUER:

- LE DÉPÔT DIRECT EN 3 ÉTAPES FACILES
- DU NOUVEAU AU SUJET DU CARNET D'APPRENTISSAGE
- BASSIN DE MAIN-D'ŒUVRE : PROCÉDURE DE RÉSERVATION

CHÈQUES DE VACANCES POUR L'ÉTÉ 2019

Les chèques de vacances seront distribués le 21 juin prochain. En vous inscrivant au dépôt direct avant le 3 juin, votre argent sera déposé directement dans votre compte. Dans le cas contraire, votre chèque sera mis à la poste.

ASSUREZ-VOUS DE RECEVOIR VOTRE ARGENT À TEMPS

- Changement d'adresse : avant le 31 mai
- Dépôt direct : avant le 3 juin

Pour obtenir plus de détails, visitez le www.ccq.org/chequedevacances.

LE DÉPÔT DIRECT EN 3 ÉTAPES FACILES !

- 1 Allez au sel.ccq.org et ouvrez une session
- 2 Choisissez la section « Dépôt direct »
- 3 Inscrivez vos coordonnées bancaires





CONGÉ ANNUEL D'ÉTÉ

**C'EST LE TEMPS DES VACANCES,
DU DIMANCHE 21 JUILLET AU SAMEDI 3 AOÛT 2019* !**

Tous les chantiers des quatre secteurs de l'industrie de la construction seront obligatoirement fermés, et tous les travailleurs pourront prendre une pause bien méritée. Dans certaines exceptions, des travaux pourraient se tenir durant cette période. Vous souhaitez en savoir plus sur les congés annuels obligatoires et les exceptions prévues ? Consultez les conventions collectives.

Bon congé !

* Le congé débute le dimanche 21 juillet, à 0 h 1, et se termine le 3 août, à minuit.

VOUS VOYAGEZ À L'ÉTRANGER CET ÉTÉ...



Si vous êtes assuré par le programme d'urgence médicale à l'étranger, apportez votre carte MÉDIC Construction avec vous en voyage. Le programme peut vous couvrir en cas d'accident ou de maladie. Si un événement survient, composez le numéro indiqué au verso de votre carte.

Notez que certaines restrictions ou exclusions s'appliquent.

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS ?

Visitez la section « Urgence médicale à l'étranger » de notre site Web, ccq.org.

MISE À LA POSTE DES CARTES MÉDIC CONSTRUCTION

MÉDIC CONSTRUCTION	RÉGIME: A N° DE CLIENT: 00000000
PÉRIODE D'ASSURANCE du ssaa-mm-ij au ssaa-mm-ij	
ASSURÉ (NOM, PRÉNOM) UNTEL, RICHARD	DATE DE NAISSANCE (A-M-J) 1972-06-28
CONJUGÉ (NOM, PRÉNOM) UNETELLE, LISE	DATE DE NAISSANCE (A-M-J) 1976-05-15
Réserve au ssaa-mm-ij : 1200 HEURES	
dentaide	
Médic : 00 000000 0000000000 00	

Les cartes MÉDIC Construction des personnes assurées pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019 seront mises à la poste vers le 20 juin 2019.

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

Vous venez de déménager ou vous vous apprêtez à le faire ? N'oubliez pas de mettre votre dossier à jour auprès de la CCQ, afin de faciliter nos communications avec vous. Des pièces justificatives seront exigées selon le changement :



2 pièces justificatives :

- Changement d'adresse de domicile impliquant un changement de région.

Rappelons que l'adresse de domicile détermine votre région de placement et qu'elle a un impact sur votre référencement.

Aucune pièce justificative :

- Changement d'adresse de domicile sans changement de région de placement ;
- Changement d'adresse de correspondance ;
- Changement d'adresse de domicile lorsque le certificat de compétence n'est plus valide.

FAITES-LE DANS LES SERVICES EN LIGNE !

Saviez-vous que vous pouvez rapidement changer vos adresses de correspondance et de domicile à votre dossier dans les services en ligne ?

Pour ce faire, rendez-vous à sel.ccq.org.

CHANGER D'ADRESSE DANS LE RESPECT DES RÈGLES

La *Loi R-20* comporte des dispositions nécessaires pour sanctionner des comportements illégaux. Ainsi, toute plainte ou tout élément détecté, tel qu'un document falsifié ou une fausse déclaration, fera l'objet d'une vérification et d'une enquête et, le cas échéant, de recours.

Pour obtenir plus d'informations sur la procédure de changement d'adresse, consultez le ccq.org.

DU NOUVEAU AU SUJET DE LA CERTIFICATION DE MANŒUVRE À L'AQUEDUC

Le 4 mars dernier, des modifications au *Règlement sur la délivrance des certificats de compétence* sont entrées en vigueur. Celles-ci ont permis d'introduire des critères spécifiques pour l'obtention et le maintien de la mention « Manœuvre à l'aqueduc » sur les certificats de compétence occupation.

Tous les détails sont disponibles au www.ccq.org/maq.



MON RÉGIME D'ASSURANCE



MÉDIC
construction



Je pose des gestes concrets pour aider mon régime



Chaque geste compte.

Ensemble, faisons la différence, aidons
notre régime MÉDIC Construction !

VISIONNEZ LES CAPSULES AU

www.ccq.org/monregime



RELEVÉS ANNUELS DE RETRAITE 2018

LA PÉRIODE D'ENVOI DES RELEVÉS ANNUELS 2018 S'ÉTALERA DE LA FIN JUIN À LA FIN SEPTEMBRE 2019

Lorsque vous recevrez votre relevé personnalisé, prenez le temps de le lire attentivement, car il contient tous les renseignements relatifs à votre régime de retraite, notamment la date de votre admissibilité à la retraite. Il est important d'en prendre connaissance afin de faire votre demande de prestations au moment opportun.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires concernant certaines notions, par exemple la retraite partielle ou encore la date de retraite avec ou sans réduction, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Au besoin, c'est avec plaisir qu'un de nos spécialistes clarifiera ces éléments afin que vous puissiez, par la suite, faire un choix éclairé à propos de votre retraite.

Si vous détenez des sommes dans le régime et qu'à la fin du mois d'octobre vous n'avez pas reçu votre relevé annuel, il est possible que vos coordonnées ne soient pas à jour dans nos dossiers. Un appel de votre part nous permettra de les actualiser et de vous faire parvenir une copie de votre relevé. Cela vous assurera par le fait même de recevoir les futures communications écrites concernant votre régime de retraite.

Pour nous joindre, écrivez-nous dans les services en ligne : cela vous permettra d'échanger des renseignements personnels à votre dossier et accélérera votre demande. Vous pouvez également composer le **1 888 842-8282**.

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Pour prendre connaissance du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) 2019-2021, ou encore du Bilan 2018 du PAPH 2017-2018, visitez notre site Web, section Publications.

PLAN D'ACTION
À L'ÉGARD
DES PERSONNES
HANDICAPÉES

2019-2021



PROCÉDURE DE RÉSERVATION D'UNE PLACE LORS DE L'OUVERTURE D'UN BASSIN DE MAIN-D'ŒUVRE

Lors de l'ouverture d'un bassin de main-d'œuvre qui vous intéresse, **seul un employeur peut réserver votre place** en communiquant avec nous. Il doit alors vous garantir un minimum de 150 heures de travail à l'intérieur de 3 mois consécutifs et nous transmettre des informations spécifiques à la demande de réservation.

Vous devrez aussi remettre des documents complémentaires, et ce, dans un délai de 14 jours ouvrables suivant la demande, sous peine d'annulation. Des frais de 100 \$ devront être acquittés pour la délivrance du certificat.

Le fait qu'un employeur réserve une place ne vous permet pas l'accès immédiat aux chantiers de construction en lien avec ce bassin puisque vous devez d'abord détenir un droit de travail valide en lien avec ce bassin. Un numéro de confirmation de démarche selon le bassin de main-d'œuvre peut toutefois être émis afin de vous permettre de travailler pendant que vous nous transmettez les documents requis. À défaut d'obtenir ce numéro, vous devez attendre de recevoir le certificat de compétence demandé ou l'exemption à en détenir un.

Pour obtenir plus d'informations sur les bassins de main-d'œuvre et la procédure de réservation, visitez le www.ccq.org/bassins.

CONSTRUIRE en santé



10 services de santé gratuits et confidentiels

-  Évaluation de vos besoins
-  Résolution de problèmes personnels
-  Alcoolisme et autres toxicomanies, jeu compulsif, dépression majeure, comportement violent
-  Orthopédagogie
-  Intervention post-traumatique
-  Interventions préopératoire, postopératoire, préhospitalisation et posthospitalisation
-  Ergothérapie
-  Interventions personnalisées
-  Conseils en vue de l'adoption de saines habitudes de vie
-  Cessation tabagique

1 800 807-2433 24/7 • SANS FRAIS

DÉCONSTRUIRE LES MYTHES POUR FAVORISER LA MIXITÉ

LE SAVIEZ-VOUS?

Près de 3 500 femmes étaient actives sur les chantiers au Québec l'an dernier, ce qui représente 2,1 % de la main-d'œuvre de l'industrie. Travaillons ensemble pour augmenter leur présence. Des équipes mixtes de femmes et d'hommes, c'est :

- favoriser un climat de travail plus respectueux pour tous ;
- bénéficier de méthodes de travail complémentaires pour des équipes plus efficaces et plus performantes ;
- compter sur une multitude de talents, donc sur un plus grand bassin de main-d'œuvre compétente.

Visionnez nos capsules, à mixite.ccq.org.





ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT 2019-2020

NOUVELLE OFFRE DE COURS
À COMPTER DU 20 AOÛT PROCHAIN !

VISITEZ FIERSETCOMPETENTS.COM
POUR OBTENIR PLUS DE DÉTAILS.

DÉCOUVREZ TOUTES LES FORMATIONS
AUXQUELLES VOUS AVEZ DROIT.

FIERS
ET **COMPETENTS** .COM
FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

DU NOUVEAU AU SUJET DE VOTRE CARNET D'APPRENTISSAGE

À compter du 28 mai, vous n'aurez plus à communiquer avec le service à la clientèle pour faire ajouter vos crédits à l'apprentissage après avoir réussi une **activité de perfectionnement offerte par la CCQ**. En effet, ces crédits seront désormais automatiquement comptabilisés dans votre carnet et **placés en réserve à la dernière période d'apprentissage**.

La CCQ simplifie ainsi la vie de tous les apprentis, qui étaient auparavant responsables de communiquer avec elle après la réussite d'activités de perfectionnement.

- Toutefois, si vous préférez devancer l'utilisation de vos crédits à l'apprentissage dans votre apprentissage, vous devrez joindre le service à la clientèle, au **1 888 842-8282**.

Pour obtenir des informations générales sur le carnet d'apprentissage, par exemple pour savoir comment faire reconnaître des formations ou des expériences de travail non assujetties à la *Loi R-20*, rendez-vous au **www.ccq.org/apprentissage**.

VOUS SOUHAITEZ CONSULTER VOTRE CARNET D'APPRENTISSAGE ?

Votre carnet d'apprentissage est mis à jour régulièrement et est disponible en ligne jusqu'à la réussite de votre examen de qualification provinciale. Consultez-le à **sel.ccq.org**.

ÊTES-VOUS PRÊT POUR VOTRE EXAMEN ?

VOICI COMMENT BIEN SE PRÉPARER ?

Si vous avancez dans votre apprentissage et que vous souhaitez déjà vous préparer à votre examen pour devenir compagnon, sachez que la CCQ met à votre disposition des astuces et des informations pertinentes, notamment :

- des fiches de renseignements qui précisent les éléments de compétence pouvant faire l'objet de questions ;
- une liste de références documentaires ;
- les consignes et la liste du matériel fourni lors de la séance d'examen.

EXERCEZ-VOUS SUR LE WEB !

À compter du 2 juillet prochain, les examens papier seront graduellement remplacés par des examens sur ordinateur portable, un bureau régional à la fois, selon un calendrier disponible au www.ccq.org/examen.

Familiarisez-vous avec l'environnement numérique de l'examen en répondant à [quelques exemples de questions liées à votre métier ou à votre spécialité](#) !

Cette modernisation permettra à la CCQ de maximiser l'efficacité de certains aspects logistiques et de réduire son empreinte écologique.

La centaine d'examens réalisés annuellement dans des locaux appartenant à des partenaires (dits centres désignés), par exemple en région éloignée, continuera toutefois d'être administrée en version papier.

VOUS DEVEZ REPRENDRE VOTRE EXAMEN ?

Si vous avez échoué votre examen de qualification et que vous êtes convoqué à une reprise au-delà du 2 juillet prochain, il se pourrait que le mode de passation soit différent en raison de la **période de déploiement** des examens informatisés dans les différentes régions.

Sachez toutefois que, reprise ou non, un membre du service à la clientèle précisera le mode de passation – papier ou numérique – lors de votre inscription à une séance d'examen.

SI VOUS VIVEZ EN SITUATION DE HANDICAP

La CCQ offre des services adaptés aux personnes vivant avec une incapacité motrice, visuelle ou auditive. Pour discuter de l'aide particulière dont vous aurez besoin lors de la séance d'examen, communiquez avec notre service à la clientèle, au **1 888 842-8282**.

LES EXAMENS EN QUELQUES CHIFFRES

- 14** salles dédiées aux examens de qualification à travers la province
- 180** minutes accordées aux candidats pour réaliser leur examen
- 700** séances d'examen offertes annuellement par la CCQ
- 10 000** examens de qualification réalisés chaque année
- 20 000** questions faisant partie de la banque de la CCQ pour l'ensemble des métiers et des spécialités



INSTALLATEURS DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ : AUGMENTEZ VOS CHANCES D'ÊTRE EMBAUCHÉS!



Vous œuvrez à titre d'électricien spécialisé en installation de systèmes de sécurité ? Que vous soyez en recherche d'emploi ou non, pensez à maximiser votre visibilité auprès d'employeurs potentiels.

REMP LISSEZ VOTRE PROFIL PROFESSIONNEL

Faites valoir votre formation, vos expériences de travail et vos préférences quant aux tâches liées à votre métier auprès des employeurs souhaitant combler leur besoin de main-d'œuvre, en complétant votre profil professionnel dans les services en ligne de la CCQ.

Vous détenez des certifications ou des attestations particulières, par exemple un permis d'agent émis par le Bureau de la sécurité privée ? Indiquez-le !

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT PRÉCISER :

- l'horaire de travail qui vous convient le mieux ;
- le secteur d'activité que vous préférez ;
- votre mobilité ;
- votre niveau d'expérience dans chaque tâche ;
- les formations reconnues par la CCQ ou autres que vous avez suivies.

MAINTENEZ VOS INFORMATIONS À JOUR

Dès qu'il y a un changement dans votre vie professionnelle, pensez à actualiser votre profil afin d'accéder à des emplois qui correspondent davantage à vos attentes.

N'oubliez pas de donner votre consentement dans votre profil professionnel afin de le rendre accessible aux employeurs. Plus votre profil est complet, plus vous avez de chances d'être référé pour un emploi correspondant à vos attentes.



SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK.COM/CCQ



Pour nous trouver : ccq.org

Des bureaux de la CCQ sont situés dans une dizaine de régions du Québec. Pour connaître le bureau le plus près de chez vous, veuillez consulter notre site Web.



**COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC**

Réalisé par la Direction des affaires publiques
et des communications
Commission de la construction du Québec
Case postale 2010, succursale Chabanel
Montréal (Québec) H2C 0C3

PD5018F (1906)

Conception graphique de la grille et montage :
Karine Verville
Révision : Féminin pluriel